

G2019-09 - 06

Le Président,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment l'article 39 relatif à la promotion interne,

Vu le décret n°88-547 du 6 mai 1988 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux,

Vu l'avis émis par la Commission Administrative Paritaire lors de sa réunion du 17/09/2019.

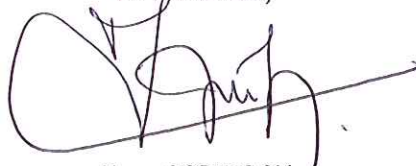
ARRETE**Article 1er** : La liste d'aptitude au grade d'agent de maîtrise territorial au titre de la promotion interne pour l'année 2019 est arrêtée comme suit :

Collectivité	Civilité	Nom de famille	Prénom
Communauté d'Agglomération Maubeuge - Val de Sambre	Monsieur	YDE	Arnaud
Mairie de Gravelines	Madame	BOUQUEREL	Angélique
Mairie de Le Quesnoy	Monsieur	LASNES	Thierry
Mairie de Loos	Monsieur	BAILLEUL	Philippe
Mairie de Loos	Monsieur	BOS	Cyril
Mairie de Loos	Monsieur	FREVIN	Nicolas
Mairie de Loos	Madame	LANCIAU	Marie-Christine
Mairie de Marly	Monsieur	MATHOREL	Laurent
Mairie de Marquette-Lez-Lille	Monsieur	DUCATEZ	Pascal
Mairie de Marquette-Lez-Lille	Madame	POLYN	Linda
Mairie de Marquette-Lez-Lille	Monsieur	VANDURME	Jean-Philippe
Mairie de Petite-Forêt	Madame	TREFOIS	Pascale
Mairie de Quaedypre	Monsieur	VERHILLE	Jimmy

Article 2 : La présente liste sera transmise à Monsieur le Préfet du département du Nord et Messieurs les Sous-préfets.

Fait à Lille, le 24 SEP. 2019

Le Président,


Marc GODEFROY
Conseiller Départemental**Le Président :**

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification.